L'inadaptation au droit

Par **Mathieukea**, le **15/10/2019** à **22:47**

Bonjour à tous,

Je suis étudiant en droit à l'université, en L1. Je suis passionné de droit depuis tout petit, mais surtout du droit américain. J'avais une idée très différente du droit français et là je réalise dans ma L1 que c'est tout le contraire de mes imaginations. Disons que, je n'arrive pas à écouter en amphithéâtre, je ne sais pas comment expliquer ça mais je suis très facilement distrait du coup je me demande comment je peux changer ca. Comment je peux réellement me mettre à écouter car ça devient un énorme handicape. Hors mi ça j'ai le stress d'avoir raté des cours magistraux. De plus, demain je dois rater un TD de droit constitutionnel car je dois aller dans un cabinet d'avocat. Hors, on doit rendre un devoir du coup je connais pas l'organisation de la fac mais j'espère ne pas avoir 0. Finalement, il y a énormément de devoirs que je n'arrive pas à faire. La dissertation avec comme sujet : '' peut on librement modifier la constitution '', et bah je n'y arrive pas. Je ne sais pas si c'est une barrière psychologique dû au fait que je suis très flemmard mais en tout cas une chose est sûre c'est que je commence à baisser les bras. Si vous étiez dans le même cas que moi, c'est à dire, la non productivité ainsi que le non épanouissement temporel, je serais très content d'avoir des conseils de vôtre part! Je vous souhaites une excellente soirée.

Mathieu

Par **Isidore Beautrelet**, le **16/10/2019** à **07:51**

Bonjour

Finalement votre problème ne concerne pas tant la filière droit mais le système universitaire en général.

Je pense que votre blocage n'est pas dû à un manque de sérieux de votre part car si j'ai compris vous voulez faire mais il y a quelque chose de plus fort que vous qui vous empêche de travailler.

A notre niveau, je crains que nous ne pouvons pas faire grand chose si ce n'est vous apporter des encouragements et vous inviter à ne pas baisser les bras.
Je pense que le mieux est de parler de vos problèmes avec un psychologue (voir si le CROUS propose des séances gratuites).

En effet, vous parlez vous même de barrière psychologique ce qui prouve encore une fois que vous êtes sans doute un étudiant sérieux mais qu'il y a quelque chose qui vous freine sans que vous sachiez trop pourquoi.

Par **harosello**, le **16/10/2019** à **17:14**

Bonjour,

[quote]
Disons que, je n'arrive pas à écouter en amphithéâtre, je ne sais pas comment expliquer ça mais je suis très facilement distrait du coup je me demande comment je peux changer ca.

[/quote]
Déjà qu'est-ce qui vous distrait ? Les autres ? L'ennui ? Ou le fait que vous ayez une durée d'attention faible ?

[quote]
De plus, demain je dois rater un TD de droit constitutionnel car je dois aller dans un cabinet d'avocat. Hors, on doit rendre un devoir du coup je connais pas l'organisation de la fac mais j'espère ne pas avoir 0.

[/quote]
Ne stressez pas. Si vous avez rendez-vous dans un cabinet d'avocat, c'est peut-être que votre absence est justifiable. Envoyez un mail à votre chargé de TD en lui expliquant que vous devrez vous absenter à cause de cela. Cela me parait quand même justifiable. Quant au devoir à rendre, demandez-lui si c'est possible de l'envoyer par mail, de la scanner ou bien de lui déposer en main propre durant la semaine entre deux cours ou la semaine prochaine ? Voire de rattraper ? Ne vous inquiétez pas, il y a toujours des solutions aux absences justifiées et les conséquences sur la remise d'un devoir.

[quote]
La dissertation avec comme sujet : " peut on librement modifier la constitution ", et bah je n'y arrive pas. Je ne sais pas si c'est une barrière psychologique dû au fait que je suis très flemmard mais en tout cas une chose est sûre c'est que je commence à baisser les bras.

[/quote]
Vous n'y arrivez pas car cela ne vous passionne pas ? ou parce vous n'avez pas réussi à saisir le cours ?

Sinon, si vous avez une attention limitée, pourquoi ne pas étudier autant que possible par les manuels de droit ? Cela limiterait peut-être votre handicap en évitant que vous soyez en décalage en terme de connaissances par rapport aux autres ?

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Lorella**, le **16/10/2019** à **20:07**

Bonsoir Mathieu

Vous allez comprendre pourquoi vous n'aimez pas les cours magistraux en lisant l'analyse suivante :

https://medium.com/@pierrepllr/pourquoi-je-ne-vais-plus-en-amphi-50136b642fa4

En résumé, vous vous sentez passif.

Une citation à propos

“Un enfant n’est pas un vase qu’on remplit, mais un feu qu’on allume” Montaigne.

Par **antmar**, le **17/10/2019** à **15:01**

[quote]
Je suis étudiant en droit à l'université, en L1. Je suis passionné de droit depuis tout petit, mais surtout du droit américain.

[/quote]
Je doute que vous sachiez ce qu'est vraiment le droit américain, surtout sans - tout simplement - l'avoir étudié. Petit spoiler : ça reste du droit et son enseignement a évidemment des côtés (et des matières) rébarbatifs...

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés